

Pour mémoire le Projet : implantation de 2 blocs de 3 cabines de latrines, filles garçons séparés, dans 4 sites scolaires avec équipement pour le lavage des mains et mise en place de comités de gestion : **100% réalisés**

➔ **Ecole de GOMOU**, commune de KOPORO-PEN, 425 élèves, dont 235 garçons et 190 filles
Photos en date du 27/10/2022 : creusement des fosses pour l'implantation de blocs de latrines



A proximité, il existe un point d'eau, à exhaure par pompe mécanique, 45 m de profondeur, d'où l'intérêt de nos ouvrages : les fosses sont étanches et insubmersibles, donc aucun risque de pollution de la nappe phréatique. Ce point d'eau, alimentant l'école et les environs, permettra aussi d'alimenter le réservoir pour le lavage des mains.



Les latrines ont été achevées courant décembre 2022, mais du fait des arrêts de la junte militaire suspendant toute aide financière d'origine française et tout chantier financé, nous ne disposons pas de photos en cours de chantier, juste une photo d'un des blocs de latrines, parvenue le 21 juin 2023, le Préfet de Koro ayant autorisé la reprise du

partenariat entre Mali-Médicaments et Pel-Maoudé. La facture a été acquittée officiellement le 10/02/2023 (*voir certificat de paiement*).

Le 3 juillet 2023, le correspondant de Mali-Médicaments a effectué le tour d'un certain nombre d'ouvrages afin de vérifier si d'une part ils avaient résister à la tornade qui s'est abattue sur le cercle de Koro le 16 juin 2023, causes de dégâts matériels très important, et d'autre part de voir si les ouvrages étaient entretenus. Ce site n'a pas été ravagé par la tornade du 16 juin 2023 qui s'est abattue sur Pel-Maoudé et ses environs, cependant quelques dégâts.



Suite au constat, les membres du COGES ont été conviés et le correspondant de Mali-Médicaments leur a demandé de consolider l'arrière des cabines, point de fragilisation et d'infiltration, de damer le sol et de créer un monticule afin de permettre à l'eau de ruisseler plus loin. Il a souhaité que le muret en partie écroulé soit remonté. Les membres du COGES ont assuré à notre correspondant qu'ils se mettaient au travail de suite. Il a avisé par ailleurs le Maire de la commune de Koporo-Pen dont dépend Gomou de la réfection. de ses exigences. Il vérifiera prochainement la remise en état.

Par ailleurs, il a regretté la présence de quelques graffitis.



Le nécessaire a été fait.

➔ **Ecole de PEL - KANDA**, commune de KOPORO-Nà, 424 élèves, dont 211 garçons et 213 filles
Photos en date du 03/11/2022 : creusement des fosses, ferrailage, coffrage, bétonnage pour l'implantation de blocs de latrines

L'école : à noter la « cloche » suspendu à une branche d'arbre qui rythme les récréations et le temps scolaire !



Profitons de la Journée Mondiale des Toilettes célébrée le 19 novembre en 2022 pour effectuer un audit de notre ouvrage.

Créée depuis 2001 par l'Organisation Mondiale de la Santé, Le thème de cette année est " [Eaux souterraines et assainissement](#) ". Il met en lumière l'impact de la crise de l'assainissement sur les eaux souterraines.

Lorsque les systèmes d'assainissement sont inadaptés, les déchets humains sont répandus dans les rivières, les lacs et les sols, polluant les ressources en eau qui se trouvent sous nos pieds. Toutefois, ce problème semble être invisible. D'une part parce qu'il se déroule sous terre. D'autre part parce qu'il touche en premier lieu les communautés les plus pauvres et les plus marginalisées.

Aujourd'hui encore, dans le monde, plus d'1 personne sur 3 n'a pas accès à un équipement sanitaire digne de ce nom.



Les messages à retenir : (source PS-Eau)

1- Un assainissement sûr protège les eaux souterraines : fosse étanche

Une bonne gestion de l'assainissement, qui inclut la collecte, le traitement et l'élimination des déchets humains, évite la contamination des eaux souterraines. **Les excréta sont, après 1 an de fermentation, évacués par une pompe à vidange montée sur un chariot tracté par un âne, puis valorisés par épandage pour enrichir les terres agricoles. La gestion du chariot de pompage est administrée sous-forme d'une régie sous responsabilité communale permettant la maintenance du matériel et l'indemnisation de l'intervenant.**

2- Un assainissement résistant au changement climatique

Les installations sanitaires doivent être repensées pour résister aux conditions météo extrêmes afin d'éviter toute interruption et protéger les eaux souterraines. **Nos fosses sont dites insubmersibles : elles sont ancrées et en conséquence même lors de pluies diluviennes, elles ne peuvent pas remonter.**

3- Il est urgent d'agir pour l'assainissement

L'objectif d'un accès universel à des toilettes d'ici à 2030 est encore bien lointain. Il ne reste que huit ans, alors quadruplons nos efforts pour respecter nos engagements. **Au cours de ce programme, nous dotons ce secteur géographique de 4 nouvelles implantations pérennes en secteur scolaire. Depuis 2016, nous aurons doté 32 établissements scolaires de latrines filles garçons séparées et mis à disposition des communes de PEL MAOUDé, de KOPORO PEN et de KOPORO Nà 5 chariots de vidange.**



Photo en date du 9 novembre 2022



Chariot acquis **sur fonds propres** et permettant de doter les communes du secteur en moyen de curage efficace, conforme aux règles d'hygiène pour les personnels chargés de l'opération. Par contre le coût de la livraison est inclus dans le projet. Par amendement validé par Y-CID, motivé par l'insécurité régnant sur les communes de DOUKOUTOUNE I et II au moment de la programmation de la construction des latrines, les sites choisis avaient été modifiés, en privilégiant KOPORO PEN et KOPORO Nà où des accords de « Réconciliation » avaient été passés. En contre parti, DOUKOUTOUNÉ II est doté, ce qui permettra de rendre pérenne les installations déjà existantes. Le 15 décembre 2022, le chariot a été remis avec l'accord du Préfet de Région au Maire de DOUKOUTOUNÉ II bien que l'arrêté de la Junte militaire et ses décrets d'application soient parus, l'équipement ayant été acquis avant la date d'exécution. Vous pouvez prendre connaissance des remerciements du Maire de cette commune assisté du Maire de Pel-Maoudé (lien message sonore : <https://www.mali-medicaments.org/?p=3797>

A signaler : dorénavant, le nom de la commune dotée est indiqué sur la citerne.

*Notons aussi l'installation probable d'une « entreprise privée » de vidange - épandage sur le secteur de Doukoutouné II suite à l'investissement et d'une mise de fonds d'un particulier pour son fils, ce qui est significatif de la dynamique créée dans ce secteur d'assainissement non collectif, **un beau succès pour Mali-Médicaments.***

Les latrines avaient été achevées début fin décembre 2022, mais du fait des arrêtés de la junte militaire interdisant toute coopération d'origine française, nous n'avons pas de photo des ouvrages achevés. Les photos suivantes ont été prises suite à la tornade* du 16 juin 2023 qui a touché principalement Pel-Maoudé et sa région.

**du jamais vu d'après les « Anciens », un vent très fort surtout sur le bourg de Pel-Maoudé et aussi sur ses villages satellites et les communes environnantes, des pluies diluviennes. Conséquences : des blessés graves, des dégâts matériels très importants (des toits arrachés, envolés, effondrés, des latrines détruites dans les écoles, plus de toit ni de portes, beaucoup d'arbres déchiquetés, des maisons effondrées, ...).*

Un des blocs a été épargné, malheureusement pas le second !



Notre correspondant va estimer le coût du préjudice, prendre attache auprès du maçon pour établir un diagnostic et voir si les fosses ont été endommagées. Un devis de réhabilitation sera établi. D'ores et déjà, **un premier enseignement ressort de l'analyse des photos, il faut ancrer davantage les cabines, les monter sur une semelle dont la surface doit être plus large et plus haute afin de limiter des infiltrations d'eau directement à l'aplomb des cabines qui sapent l'édifice et le fragilise, surtout en terrain très sableux comme c'est le cas à Pel-Kanda.**

Cette recommandation a été d'ores et déjà transmise à l'entreprise qui officie depuis le 19 juin à Komodouro, même si elle implique un surcoût.



Le correspondant de Mali-Médicaments s'est rendu lui-même sur place le 3 juillet 2023 :



Le premier diagnostic est confirmé et il a constaté en plus l'absence de fer de 8 et 10 au niveau de l'élévation des coins du bloc, seuls quelques fils de fer étaient présents, ce qui n'est pas conforme au plan d'exécution ni au devis. Notre correspondant a aussi des doutes sur le dosage du mortier au point de vue quantité de ciment. Il n'a pas pu rencontrer le maçon, celui-ci est actuellement injoignable.

De concert entre le président de Mali-Médicaments et le correspondant sur place, il a été décidé de ne plus faire appel à cet artisan, que dorénavant le maçon officiant devrait envoyer systématiquement des photos des différentes phases du chantier et que dans la mesure du possible, Robert effectuerait davantage de contrôle.

Réhabilitation – reconstruction :

Pour Pel-Kanda, c'est un nouveau maçon (celui qui a réalisé le puits de Pomorodiou bégné et les latrines de Téméné Nà où il a donné entière satisfaction) qui a évalué la faisabilité ou non de remise en état. En fait, décision a été prise de construire un nouveau bloc de 3 latrines reliées à la fosse existante, elle en bon état, **pour un coût de 1 048 500 F CFA ou 1 598 € pris entièrement sur fonds propres**. Les travaux sont planifiés à partir de la mi-octobre 2023.

2 - 9 - 2023

Devis Reparation d'un Bloc
de 3 Latrines

Designation	Quantite	Prix	Total
ciment	60	6000	360 000
fer 10	30	3000	90 000
fer 6	20	2.000	40 000
Porte	3	20000	60 000
Corniere	1	15000	15000
Crochet	30	150	4500
Fil d'attache	1	4000	4000
roulier	1	175000	175000
main d'œuvre forfait			300 000
Grand Total = 1048500 Fcfa			
Un million zero quarante huit			
mille cinq cent franc.			
MR Amadou Togo			
Maçon à Pel-Kanda			

Début chantier de réhabilitation dernière semaine d'octobre 2023 :



En cours le 3 novembre 2023 :



Pratiquement achevé le 13 novembre 2023 :



Pour rappel :

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ET DE LA DÉCENTRALISATION,
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

COMMUNIQUE N° 042 DU GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION

Le Gouvernement de la Transition a pris note de l'annonce faite par la France le 16 novembre 2022, des mesures suivantes :

- A. la suspension de son aide publique au développement à destination du Mali aux motifs fallacieux de la coopération militaire Mali-Russie et des risques de détournement de cette aide.
- B. l'octroi direct aux ONG françaises, des fonds mis à disposition dans le cadre de l'action humanitaire de la France au Mali.

Le Gouvernement de la Transition réaffirme que ces allégations fantaisistes sont sans aucun fondement et considère cette annonce de la junte française comme un non évènement.

Le Gouvernement de la Transition rappelle que cette déclaration n'est qu'un subterfuge destiné à tromper et manipuler l'opinion publique nationale et internationale aux fins de déstabilisation et d'isolement du Mali .

En effet, depuis février 2022, la France a notifié par voie diplomatique la suspension de sa coopération au développement en faveur du Mali.



Le Gouvernement de la Transition rappelle que dans le cadre de la Refondation de l'Etat, SE le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, a défini trois principes à savoir :

- 1. Le respect de la souveraineté du Mali ;
- 2. Le respect des choix de partenaires et des choix stratégiques opérés par le Mali ;
- 3. La prise en compte des intérêts vitaux du Peuple malien dans les décisions.

En application de ces principes, cette décision de la France prise depuis février 2022 ne suscite aucun regret, d'autant plus qu'elle contribue à la restauration de notre dignité bafouée par une junte française spécialisée d'une part dans l'octroi d'aide déshumanisante pour notre Peuple et utilisée comme moyen de chantage des gouvernants et d'autre part dans le soutien actif aux groupes terroristes opérant sur le territoire malien.

En conséquence, le Gouvernement de la Transition décide d'interdire, avec effet immédiat, toutes les activités menées par les ONG opérant au Mali sur financement ou avec l'appui matériel ou technique de la France, y compris dans le domaine humanitaire.

Le Gouvernement de la Transition invite le Peuple malien à rester serein et à soutenir les Autorités de la Transition dans leur noble mission de refondation de l'Etat et de lutte implacable contre les groupes terroristes.

Que Dieu bénisse le Mali et préserve les Maliens!

Bamako, le 21 novembre 2022

Le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation,
Porte-parole du Gouvernement, Premier ministre par intérim



Colonel Abdoulaye MAÏGA
Chevalier de l'Ordre National



En conséquence Mali-Médicaments n'a pas pu enchaîner la 2^{ème} phase de construction de latrines sur les sites de Komoudoro et de Teméné Nà, l'argent avait pourtant été viré le 15 novembre 2022, veille de la parution de l'arrêté.

Le 12 juin, notre correspondant local, Maire aussi de la commune de Pel-Maoudé a rencontré le Préfet à Koro. Il a négocié la reprise des chantiers, arguant le fait que nous sommes une association œuvrant depuis longtemps et pour tous, que la population est demandeuse et reconnaît notre savoir-faire et savoir être, que nous venions de financer une aide alimentaire. **Le Préfet reconnaissant le travail accompli, le rôle déterminant de son interlocuteur**, la commune est un havre de paix et un haut lieu de négociations, de réconciliations afin que toutes les communautés puissent vivre ensemble, **a donné son accord pour la reprise des activités humanitaires**. Il a félicité le Maire pour son rôle au niveau de la région.

Donc reprise du programme « Pas d'école sans latrines » dans le cadre du bouclage de notre convention 2021-2023 en partenariat avec Y-CID : nous avons viré 5 500 € le 24/11/2022 pour financer la 2^{ème} tranche (*Téméné Nà et Koudogoro, commune de Koporo Nà*). Depuis la somme était « gelée » faute d'autorisation de la mise en œuvre par la junte militaire. Sur cette somme, nous avons engagé début juin 2 000 € pour l'aide alimentaire, ce montant a été compensé par un virement le 16 juin 2023. Ainsi nous pouvons achever le projet en cours.

→ **Latrines de Komoudoro , commune de Koporo-Nà:**

Suite à l'autorisation du préfet de Koro de la possibilité de reprendre les travaux, le chantier de construction de deux blocs séparés filles- garçons de 3 cabines de latrines a débuté le lundi 19 juin 2023 : préparation des parpaings et des dalles recouvrant les fosses.

Photos suivantes en date du 12 juillet 2023 :



Latrines achevées le 14 août 2023 :



Commentaire local : « Voilà une bonne réussite de nos activités surtout grâce à vous, bonne journée, à tout moment »



→ **Latrines de Téméné Nà, commune de Koporo-Nà:**

Le lundi 11 septembre, poursuite de cette 2^{ème} tranche d'implantation de latrines, en continuité du chantier précédent, en profitant de l'autorisation du préfet de région de réaliser cette dernière infrastructure du projet en cours :

Photos en dates du 19 et 20 septembre 2023 :



Téméné Nà bénéficie à travers la réalisation de ce projet d'un accès à une eau de qualité, à des commodités sanitaires pour les scolaires et à de stations de nettoyage des mains.







En date du 1^{er} octobre 2023 : vous pouvez apercevoir en arrière-plan les locaux de l'école.





Le 04 octobre 2023 ces commodités sont pratiquement achevées. Elles ont été réalisées par le nouveau maçon engagé avec beaucoup de soins et conformément à nos exigences.



Terminées le 6 octobre 2023.



Bilan global :

100% réalisés malgré la conjoncture géopolitique !

Les objectifs et les attendus ont été atteints (*Lutte contre le péril fécal, Assurer la possibilité de lavage des mains, mise en place de Comités de Gestion*) et même au-delà en assurant la pérennité des installations (*en dotant les communes de chariot de pompage-épandage*) et ce malgré les difficultés :

- Arrêtés maliens suspendant toute coopération et financement provenant de la France
- Difficultés bancaires (*fermeture d'agence pour des raisons de sécurité, transfert de liquidités de banque à banque au Mali, assurer la sécurité des personnes en charge de liquider les factures, ...*)
- Ajustement du lieu d'implantation des latrines pour des raisons de sécurité pour les artisans (*choix de commune ayant signé des accords de réconciliation*)
- La tornade du 16 juillet 2023

L'appropriation de ces commodités par la population (*pas seulement au niveau du public scolaire*) est à souligner, l'association depuis la reprise des travaux reçoit à nouveau des demandes de financement de latrines pour d'autres écoles mais aussi à destination publique.

Un bon point pour la lutte contre le péril Fécal !

Au niveau financier :

4 sites dotés :	budget initial 10 976 €	Réel : 10 976 €
Station lavage des mains :	budget initial 107 €	Réel : 137 €
Mise en place COGES :	budget initial 0 €	Réel : 0 €

Imprévus :

- Frais bancaires supplémentaires : 25 €
- Livraison kits lavage des mains, facturée en raison du contexte, initialement pas prévue appel à un professionnel pour préserver notre correspondant : 38 €
- Livraison chariot de pompage-vidange-épandage : 38 €
